

Les résultats du Bac publiés jeudi à 20 heures

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4530 - Mercredi 18 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Les organisateurs attendent 100 000 visiteurs pour la 15^e édition

Top-départ demain pour le festival Raconte-arts

Page 24

Ould Abbès critique des partis de l'opposition qui appellent à "la transition démocratique"

«L'Algérie n'est pas une république bananière»

Page 4

Guerre civile à blanc

Par Mohamed Habili

Le sommet d'Helsinki n'est pas tant un sommet entre deux États, en l'occurrence les Etats-Unis et la Fédération de Russie, qu'un sommet entre leurs deux présidents, qui ont l'air de bien s'entendre, à l'indignation mêlée d'effroi des démocrates et de quelques personnalités parmi les républicains. Si on les entend pour le moment pousser des cris d'orfraie, c'est moins parce qu'ils sont forts politiquement que parce qu'ils disposent des plus grandes caisses de résonance des Etats-Unis. En général plus sonore est l'indignation de quelqu'un, moins il faut le craindre. Le temps en tout cas où l'audience des médias était un reflet plus ou moins fidèle des rapports de force réels est passé. Si les grands médias américains étaient assez puissants pour faire ou non élire quelqu'un, Trump ne serait pas aujourd'hui à la Maison-Blanche. Car leur hostilité ne date pas d'aujourd'hui, mais d'avant qu'il ne soit élu. La guerre ouverte depuis son élection entre lui et l'establishment n'a jamais cessé, mais il est clair qu'elle passe en ce moment par un pic. Du moins du côté de ses détracteurs, qui sont en train de caresser le rêve fou de le traduire en justice pour trahison. Ainsi donc, après le procès toujours inabouti en sorcellerie, aux fins d'accréditer la thèse que c'est aux Russes qu'il doit son élection et non pas aux électeurs américains, ce qui le cas échéant entraînerait sa destitution, un procès pour trahison ? Oui, sans doute, si du moins la chose était possible. Mais trahison de quoi, ou plutôt en quoi, à quel propos ?

Suite en page 3

Les ordonnances trop chères, pour la Cnas

Les médecins appelés à ne prescrire que les médicaments nécessaires



Photo: Soraya/J.-A.

Les dépenses faramineuses de la Caisse nationale de sécurité sociale, telles que présentées hier par Mourad Zemali, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sont pour le moins porteuses de risques fatals à la pérennité du système. Lire pages 2 et 3

Le taux est descendu de 11,7% à 11,1%

Six chômeurs sur dix sont ceux de longue durée

Page 24

Soirées artistiques à Alger

La musique algérienne décline ses richesses

Page 13

Les ordonnances trop chères pour la Cnas

Les médecins appelés à ne prescrire que les médicaments nécessaires

■ Les dépenses faramineuses de la Caisse nationale de sécurité sociale, telles que présentées hier par Mourad Zemali, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sont pour le moins porteuses de risques fatals à la pérennité du système.

Par Lynda Naili

A ce titre, dans un diagnostic dressé à l'occasion de la 1^{re} rencontre Cnas-médecins-prescripteurs, tenue hier matin au siège du Centre familial Cnas de Ben Aknoun, Mourad Zemali, soulignant que plus de 39 millions d'Algériens bénéficient de la couverture sociale, dira que le remboursement des frais médicaux constitue le premier poste de dépense de la sécurité sociale. Chiffres à l'appui, il affirmera que 212 milliards de DA ont été consentis en 2017 au titre du remboursement des frais médicaux contre 20 milliards de DA en 2002. Ce qui dénote de la forte augmentation dans les prescriptions médicales (ordonnances). Une hausse qui s'est faite parallèlement à l'élargissement de liste de la nomenclature des médicaments remboursables qui, entre 2000 et 2017, est passée de 897 à 1 200 marques, soit le double du nombre de médicaments recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En outre, enchaînera-t-il, le forfait hôpitaux, consistant en la participation de la Sécurité sociale dans le financement des établissements publics de la santé, a atteint cette année les 80 milliards DA contre 57,81 milliards DA en 2014. A ces dépenses colossales, s'ajoutent celles effectuées dans le cadre du tiers payant exonérant le malade des frais de soins fournis par certains établissements de santé privés, à l'instar des cliniques d'hémodialyse et celles de cardiologie ainsi que les établissements assurant le transport des malades, celles fournissant des équipements médicaux... Aussi, ne citant que l'exemple des frais dépensés dans la prise en charge des malades nécessitant une hémodialyse dans les cliniques conventionnées, il dira qu'ils étaient de l'ordre de 10 milliards DA en 2017 contre 8,8 milliards en 2016. Et de relever au passage qu'actuellement 181 cliniques du genre sont conventionnées avec la Cnas, contre 4 seulement en 2000. Concernant les cliniques de cardiologie, au nombre de 19 actuellement contre une seulement en 1999, ce sont pas moins de 6 000 patients qui ont été pris en charge par ces établissements de santé pour une facture comptabilisée pour le compte de la Cnas estimée à 3,3 milliards DA. En conséquence, relevant les difficultés et les déséquilibres financiers aussi bien de la Cnas que de la CNR, il déclarera que le rétablissement de la santé financière de la sécurité sociale n'est pas uniquement une responsabilité des pouvoirs publics, mais de l'ensemble des secteurs concernés pour assurer les cotisations des générations futures. D'où, selon lui, «la nécessité d'avoir une vision globale pour une rationalisation des dépenses de la Caisse nationale garantissant les acquis sociaux des assurés». C'est en tout cas ce qu'il dira attendre de cette 1^{re} rencontre Cnas-médecins-prescripteurs. Une rencontre, poursuivra-t-il, qui vise à élargir la concertation avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le système de la sécurité sociale, dont les professionnels de la santé, dans la perspective de réguler les dépenses de la Cnas à travers une prise en charge optimale de l'assuré avec de meilleurs coûts permettant au final d'assurer la pérennité du système national de



sécurité sociale. Ainsi, par le biais de cette rencontre, la Cnas se fixe l'objectif d'instaurer une nouvelle approche de collaboration et d'entre-aide avec les médecins précepteurs en créant une passerelle de communication entre les deux parties afin d'assurer une meilleure prise en charge des assurés sociaux en matière de soins de santé. Pour ce faire, dans son intervention, le D Haddam Tidjani Hassen, directeur général de la Cnas, relatant «l'indispensable complémentarité» entre notamment les médecins du contrôle médical relevant de la Caisse nationale de sécurité sociale et les médecins prescripteurs au service de l'assuré à travers «un partenariat durable», a appelé ces derniers à «ne prescrire que les médicaments véritablement nécessaires». Pour sa part, le D Mohammed Bekkat Berkani, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, considérant que «la conjoncture actuelle impose de trouver des solutions pour les professionnels de la santé offrant aux malades des soins modernes et économiques», a affirmé que son Conseil «se tient prêt à établir des consensus dans les règles de prescriptions médicales». Ceci, avant d'estimer que cette première rencontre de cette envergure devra permettre désormais d'instaurer «un même langage» entre ceux chargés de la prescription médicale et leurs collègues de la Cnas pour «une meilleure synergie» dans la prise en charge du malade. Quant à Said Harbane, secrétaire général du ministère de la Santé, l'enjeu de cet espace d'échange est de réfléchir à «comment dispenser des prestations correctes conformes aux normes internationales». Ainsi, dira-t-il, les parties prenantes à cette première rencontre devront aboutir à «des mécanismes à même d'assurer une rationalisation des ressources financières des prestations de services correctes à des coûts moindres».

L. N.



Profitez de la vitesse 4G dans les 48 Wilayas !

عيش الإنترنت

Activez votre
4G
et bénéficiez de
1Go offert

1 Go valable une semaine pour toute régularisation de contrat 4G d'un client Ooredoo résident.
1,5 Go d'internet offert valable une semaine pour toute souscription à un contrat 3G/4G pour les offres entreprises.
Disponible au niveau des commerces, dans tous les Espaces Ooredoo et City Shop.

ooredoo.dz

L'heure de vérité pour plus de 700 000 candidats

Les résultats du Bac publiés jeudi à 20 heures

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé hier sur ses comptes Facebook et Twitter que les résultats seront connus jeudi à partir de 20h00. «Les résultats du Bac, session de juin 2018, seront annoncés à 20 heures, sur bac.onec.dz», a écrit la ministre, en félicitant tous les lauréats.

Par Meriem Benchaouia

Plus que quelques heures et c'est la fin du suspense pour plus de 700 000 lycéens. Une délivrance après plus d'un mois d'attente et d'angoisse à espérer être parmi les lauréats, cuvée 2018. Une attente épuisante pour les nerfs des futurs bacheliers et pour leur entourage. Effectivement, ce sont parfois les parents qui sont le plus inquiets. Car bien que le Bac apparaisse aujourd'hui comme un examen «dévalorisé», ils craignent que leur progéniture n'obtienne pas ce sésame face à un marché de l'emploi difficile. «Maintenant on sait exactement quand les résultats seront affichés. On est plus stressé que nos enfants. Eux, ils ont eu quelques jours de répit où ils se sont vidés l'esprit. Nous, on n'a pas arrêté d'angoisser. Pendant toute l'année, pendant les jours d'examen et maintenant à attendre les résultats», témoigne la maman de Salim. «J'ai l'impression que c'est ma mère qui a passé le Bac tellement elle stresse !» raconte Salim. «Depuis quelques jours, le stress est réapparue. C'est injuste de nous laisser poiroter pendant plus d'un mois», a-t-elle déploré et d'ajouter : «Je ne sors plus, je ne mange plus. Je vivote, je passe mon temps sur le Net à la recherche d'informations concer-



PH/D. R.

nant le Bac». «Maintenant, il faut patienter jusqu'à jeudi, il y a l'angoisse de l'attente, mais il y a aussi la crainte quant au taux de réussite», nous a expliqué Lyes. Si pour certains candidats, on attend les résultats avec beaucoup de sérénité, pour d'autres c'est avec beaucoup d'appréhension qu'on attend la délibération. «Je suis serein car je sais que je vais réussir. En attendant les résultats, je consacre une partie de mon temps au sport. Le reste du temps je me diverte», a confié Amel, candidate Lettres. «Je sais que j'ai donné le meilleur de moi-même pendant les épreuves. Mais je suis un peu stressée à l'approche des délibérations. Mais j'ai foi que c'est un stress positif, je retiens donc mon

souffle. Afin de faire le vide j'aide ma mère dans ses activités et je prie beaucoup. C'est la deuxième fois que je passe le Bac... vous comprenez donc mon stress !...» a déclaré Leila. «Je n'en peux plus, vivement le jour de l'affichage !» a-t-elle avoué et d'ajouter : «Je stresse un max, je ne dors plus au fur et à mesure que le jour "J" approche». Certains candidats estiment qu'il ne sert à rien de stresser, les dés sont déjà jetés. «Sincèrement, le plus dur est passé et ce n'est pas maintenant que je vais malmener mes nerfs et pour rien», a affirmé Mehdi. Même discours pour Samia : «Oui j'ai peur mais pas au point de me rendre malade. Advienne que pourra !» Pour

calvaire a débuté avec les corrections des épreuves qui ont donné le coup d'envoi à une boule à l'estomac, point commun à tous les candidats. D'après les données fournies par le ministère de l'Education, le nombre global d'élèves concernés par le baccalauréat cette année était de 709 448, dont 40% de candidats libres. Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisinait les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. 849 candidats de nationalités étrangères ont également passé l'examen. Le taux global de réussite de l'année 2017 était de 56,07%, en hausse par rapport à 2016 où il était de 49,79%.

M. B.

Abdelghani Aït Mekideche, expert consultant management, communication et économie de santé

«Les médecins ne sont pas sensibles aux coûts des soins»

Rencontré avant la tenue de la 1^{re} rencontre Cnas-médecins-prescripteurs, tenue hier matin au siège du Centre familial de Ben Aknoun, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelghani Aït Mekideche, expert consultant management, communication et économie de santé auprès de la Cnas expliquera au «Jour d'Algérie», pourquoi et comment les dépenses de la Cnas ont augmenté au risque de la fragiliser financièrement.



PH/E. Soraya/J.A.

Le Jour d'Algérie : Quels sont les facteurs favorisant la dépense de santé à la Cnas ?

A. Aït Mekideche : C'est là le cœur de ma communication aujourd'hui où le lien entre la prescription médicale et la maîtrise des dépenses de santé sera exposé. Avant tout, il faut rappeler que le médecin est le premier ordonnateur de dépense et que nous sommes dans un système de financement socialisé, c'est-à-dire que ni le médecin ni le patient ne sont pas très sen-

sibles aux coûts des soins. Ce qui est très important à souligner.

Pour revenir aux facteurs, il y a ceux qui participent à la croissance de dépense de santé. Il y a ceux liés à la demande, par exemple l'augmentation de l'espérance de vie, la croissance démographique, le vieillissement de la population. Et aussi, vous avez des facteurs liés à l'offre, entre autres celle des soins. Il faut savoir qu'entre 2000 et 2016, le nombre de médecins en activité, soit du public ou du privé, spécialistes ou généralistes, est passé pratiquement de 28 000

en 2000 et près de 57 000 médecins en activité en 2016. Et l'offre du médicament a donc elle aussi évidemment augmenté. Si l'on regarde le nombre d'ordonnances remboursées par la Cnas, il a connu une évolution spectaculaire. Aujourd'hui il est à 64 millions. A ce sujet, il faut savoir que le médicament est le premier poste de dépense de la sécurité sociale à tel point qu'en 2017, il a constitué pratiquement 65% des dépenses de la sécurité sociale.

Dans ce cas, que préconisez-vous dans votre intervention ?

Loin de contrôler les pratiques médicales, il s'agit de veiller à ce qu'il n'y ait pas de sur-prescription et de gaspillage. Il est donc question de sensibiliser les prescripteurs à cette notion des coûts des soins. Notre système de sécurité sociale étant un système socialisé où le médecin ne paye pas, le patient ne paye pas parce qu'il y a une tierce partie qui le fait, donc on est en quelque sorte insensible au prix des soins.

Cette journée est une première qui va essayer de parler un langage commun entre les médecins-conseil de la Cnas et les médecins prescripteurs parce que ces derniers doivent savoir que la Cnas qui solvabilise le marché, son revenu dépend de son financement. Faisant qu'ils doivent être regardants sur la question de la maîtrise des coûts.

Pourquoi la distinction de «médecin prescripteur» retenue sur le thème de cette rencontre ? Tous Les médecins ne sont-ils pas tous prescripteurs ?

C'est juste pour faire le lien avec la prescription, et faire la distinction avec ceux qui travaillent dans des administrations. La prescription est une caractéristique du système algérien, en ce sens où chaque consultation se termine par la délivrance d'une ordonnance. Or, ce n'est pas le cas dans certains pays du monde. Prenons les Pays-Pas où le taux de prescription d'ordonnance est de 50%.

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

Guerre civile à blanc

Suite de la page une

Pour ajouter foi aux dénégations d'un «dictateur» russe, quant à l'implication de son pays dans son élection, alors que les agences américaines du renseignement sont censées avoir mis en évidence sa main dans cette affaire. Au point de vue de ses détracteurs, Trump n'a pas trahi que si et seulement si il reconnaît avoir été élu grâce aux agissements des Russes, en dépit du fait qu'ils ne votent pas aux élections américaines. Ce qu'il ne ferait jamais bien sûr, parce que cela équivaldrait pour lui à se suicider politiquement. Il reconnaîtrait aujourd'hui quelque contribution des Russes à son élection, la procédure visant à sa destitution commencerait le jour suivant. Donc, aucune chance que ce soit lui qui fera la première concession. Or rien ne dit non plus que cette dernière viendra des démocrates. De sorte que c'est dans un contexte d'exaspération comme celui que l'on voit aujourd'hui, en conséquence de la bonne entente d'Helsinki entre les deux chefs d'Etat, que vont se dérouler les élections de mi-mandat, prévues pour novembre prochain. Il reviendra aux électeurs américains non pas d'ailleurs de trancher le débat, dont tout indique qu'il se poursuivra jusqu'à la prochaine échéance présidentielle, mais du moins d'en atténuer les termes, en donnant la victoire aux républicains. Ou au contraire de raviver la querelle en leur préférant les démocrates. Les vrais responsables de la guerre civile à blanc qui se déroule depuis novembre 2016, ce sont eux, les électeurs de Trump. Ce ne sont pas les Russes. Il dépendra encore de leur mobilisation que les deux années qui restent de son mandat soient plus calmes, ou au contraire plus agitées, plus délétères encore, dans la sphère politico-médiatique tout au moins. En vérité, cette échéance présidentielle a déjà commencé, peut-être même dès le premier jour de Donald Trump à la Maison-Blanche. La meilleure preuve en est le soin tout particulier que lui-même met à tenir l'un après l'autre ses engagements de campagne. Ses électeurs ne voulant pas d'une guerre, forcément désastreuse, avec la Russie, force leur est de constater qu'il ne fait rien quant à lui pour lui donner prise. Au contraire de ses adversaires.

M. H.

Ould Abbès critique des partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique»

«L'Algérie n'est pas une république bananière»

■ Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès a critiqué, mardi à Alger, certains partis de l'opposition qui appellent à "la transition démocratique" en Algérie.

Par Halim Y.

Répondant à certains partis de l'opposition qui appellent à «la transition démocratique» en Algérie lors d'une conférence de presse animée au siège du parti en marge de sa rencontre avec les élus locaux et cadres du parti à Alger, M. Ould Abbas, qui a indiqué que l'Algérie «vit en démocratie, a un président élu par le peuple et des institutions constitutionnelles», affirmant que «la liberté d'expression y est garantie».

«Ceux qui appellent à la transition démocratique cherchent

un nouveau concept de la démocratie», a-t-il lancé.

Dans ce contexte, le SG du FLN a critiqué ces parties qui appellent à l'ingérence de l'institution militaire dans les affaires politiques du pays, soulignant que «l'Armée nationale populaire (ANP) qui a, à maintes reprises, refusé de s'ingérer en politique, se dit soucieuse d'accomplir ses missions constitutionnelles dans la sécurisation des frontières et de veiller sur la sécurité du pays». «L'Algérie n'est pas une république bananière», a-t-il martelé.

M. Ould Abbas a indiqué avoir «rencontré récemment plusieurs dirigeants de l'opposition et leur a exprimé la disposition du parti du FLN à travailler avec tous ceux qui soutiennent le programme président de la République», mais refuse toutefois «la surenchère».

Par ailleurs, il a fait savoir que les derniers changements au sein du parti ont été opérés sur ordre du président de la République, ajoutant qu'ils ne constituent pas une exclusion ou une marginalisation mais plutôt des amendements en prévision de la prochaine Présidentielle. «6



membres du comité central du parti ont été exclus pour avoir commis des fautes graves», a-t-il précisé. Dans ce contexte, M. Ould Abbas a affirmé que «la décision d'exclusion a été prise

par la commission de discipline qui est pleinement souveraine dans ses délibérations et décisions».

Concernant la prochaine présidentielle, il a souligné que

«chacun est libre de se porter candidat et il s'agit là d'un droit garanti par la Constitution», réitérant l'appel du parti au président de la République pour «poursuivre ses missions». «Le parti respectera le choix du président de la République même s'il décide de ne pas se porter candidat. Il aura l'appui du parti quelle que soit sa décision», a-t-il observé. A une question sur la décision du président Bouteflika de mettre fin à la mission de certains hauts responsables de l'Etat, M. Ould Abbas a précisé que ces décisions relevaient «des prérogatives exclusives du président de la République et sont indiscutables».

Revenant au bilan des réalisations du président de la République que le parti s'attelle à élaborer, le SG du FLN a indiqué qu'il «sera fin prêt dans les quelques prochains jours», justifiant la lenteur enregistrée par la durée de l'opération de collecte des données au niveau des mouhafadhas du parti à l'échelle nationale, en sus des statistiques des départements ministériels».

H. Y./APS

Infrastructures

Réhabilitation des édifices publics inoccupés et inexploités

Quelque 70 édifices publics inoccupés et inexploités ont été aménagés et réhabilités dernièrement dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a signalé que le recensement des sièges et infrastructures publiques inoccupés, lancé en novembre dernier, a permis la réhabilitation de 45 sièges comme annexes administratives des communes, centres et maisons de jeunes, salles omnisports et comme centre d'accueil des enfants autistes. Les 25 autres sièges restants seront destinés aux secteurs de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de la santé et de la poste. Parmi les reconversions, il est à citer celles de deux

postes de la garde communale reconvertis en deux écoles primaires, l'une à Yannarou, dans la commune de Mansourah et l'autre au douar Sekarniya, dans la commune de Bouguiret. Les deux écoles seront opérationnelles au mois de septembre prochain. L'annexe administrative du douar de Rouaoua, dans la commune de Benabdlemalek Ramdane, a été transformée en agence postale. Les autorités locales devront réhabiliter des sièges et édifices publics restants les prochaines semaines, dont le poste avancé de lutte anti-feux de forêt, qui sera implanté au niveau du poste de la garde communale du douar Ouled Bouziane, dans la commune de Sidi Lakhdar, a-t-on précisé. Concernant les mar-

chés couverts et de proximité inexploités, il a été recensé 31 sites inoccupés à travers les différentes communes de la wilaya. L'opération de recensement des sièges, des édifices publics inoccupés et inexploités, initiée par le wali de Mostaganem Mohamed Abdenour Rabhi, en novembre dernier, a permis de recenser, à ce jour, 90 sièges inoccupés dont 28 postes de la garde communale et 10 annexes administratives. Ces sites seront réaffectés pour répondre aux besoins de développement de la wilaya surtout dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé. Il s'agira aussi de valoriser les ressources financières des communes, a-t-on ajouté de même source.

Mahi T.

Au premier semestre à Ghardaïa

Des dizaines de cas de brucellose et de leishmaniose cutanée signalés

Quelque 117 cas de brucellose humaine et 127 cas de leishmaniose cutanée ont été enregistrés dans la wilaya de Ghardaïa durant le premier semestre de l'année en cours, révèle un bilan de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). L'ensemble des personnes affectées par ces pathologies ont été prises en charge par les structures sanitaires réparties sur le territoire de la wilaya et leur état de santé est hors de danger, ont assuré les responsables de la DSP. La région de Guerrara, bassin laitier de la wilaya, détient le triste record des pathologies (50 cas de brucellose et 63 cas de leish-

maniose), suivie de la vallée du M'zab (4 communes) avec 30 cas de brucellose et 33 cas de leishmaniose. Les cas récurrents de ces pathologies sont attribués en premier lieu au non-respect des règles d'hygiène et sanitaire ainsi qu'à la détérioration de l'hygiène environnementale, signalent des praticiens. Pour les cas de la brucellose, la consommation de lait cru ou de produits à base de lait cru notamment la «Kamaria», un fromage traditionnel du terroir, ainsi que le refus de quelques éleveurs de vacciner leurs cheptels prétextant que les vaccins sont à l'origine des avortements chez les femelles en gestation (sans

preuves) et l'utilisation par plusieurs éleveurs d'un géniteur mâle porteur de bactéries, sont à l'origine de ces cas de brucellose appelé également «fièvre de Malte». Les cas de leishmaniose cutanée, zoonose parasitaire, transmise par un insecte «le phlébotome», diagnostiqués dans la wilaya de Ghardaïa continuent de résister et cela en dépit de la mise en place d'un dispositif de lutte contre les vecteurs de cette maladie épidémiologique et la réalisation de réseaux d'assainissement et autres stations d'épuration dans les différentes localités de la wilaya. Les gestionnaires de structures de santé ont déploré

que ces zoonoses constituent «un lourd fardeau financier pour le secteur de la santé», avertissant que ces maladies, particulièrement la leishmaniose, risquent de s'accroître en raison de la dégradation de l'hygiène du milieu, du cadre de vie et de l'urbanisation anarchique qui constituent un «facteur à risque». La sensibilisation des citoyens sur la nécessité de consommer les produits contrôlés, de faire bouillir le lait dans tous les cas et de lutter contre la dégradation du milieu, constitue le seul moyen d'éradiquer ces zoonoses, en l'absence de vaccin, selon la DSP.

L. O.

Nouveau jeu de questions / réponses de Ooredoo / Avec le service «Quiz Ooredoo» : testez vos connaissances et gagnez une Kia Picanto chaque semaine et un Samsung Galaxy J7 chaque jour

OOREDOO, innovateur technologique, accueille l'été dans une ambiance de compétition et lance son nouveau service «Quiz Ooredoo» : un jeu de questions/réponses destiné exclusivement à ses clients, leur permettant de gagner de superbes cadeaux dont des voitures et des Smartphones de dernière génération. Le service «Quiz Ooredoo», développé en partenariat avec Numbase, une société spécialisée dans la fourniture de contenus, est disponible dans les deux langues, arabe et française, et donne aux clients Ooredoo l'opportunité de tester leurs connaissances et leur culture générale, avec 25 DA/jour seulement pour 30 questions/jour. Les abonnés ayant cumulé le plus grand nombre de points remporteront un Samsung Galaxy J7 chaque jour et une voiture KIA Picanto chaque semaine. Pour participer au concours «Quiz Ooredoo», il suffit au client d'envoyer le mot QUIZ ou n'importe quel message par SMS au numéro 5005. Aussi, le Quiz Ooredoo sera accessible prochainement via l'application «My Ooredoo». Avec ce nouveau service, Ooredoo enrichit l'expérience mobile de ses clients en leur offrant des moments de divertissements instructifs durant cette saison estivale.

Communiqué

Commerce

Plus de 50 milliards de DA de transactions non facturées

■ Le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce a atteint 51,32 milliards de dinars durant le premier semestre de l'année 2018, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Par Faiza O.

Ce montant a été découvert grâce aux 528 995 interventions effectués par les services de contrôle, ayant permis la constatation de 79 067 infractions et l'élaboration de 75 609 procès-verbaux. Le plus grand taux d'infractions a trait au défaut de publicité des prix (44,16%), l'opposition au contrôle (6,18%) et défaut de registre du commerce (5,64%). S'agissant des mesures administratives conservatrices, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de 4,06 milliards DA et la fermeture administrative de 6 961 locaux de commerce pour diverses infractions aux règles commerciales, notamment le défaut de registre du commerce. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, ces interventions ont donné lieu à la constatation de 46 931 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur et à l'élaboration de 44 515 procès-verbaux d'infractions. Les services de contrôle ont effectué 425 620 interventions sur le marché, ayant permis de relever 46 330 infractions donnant lieu à l'établissement de 44 275 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants opérant aux diffé-

rents stades de la mise à la consommation des produits. L'examen des résultats enregistrés fait ressortir que la majorité des interventions demeure orientée, de façon notable, vers l'objectif de la réduction du risque alimentaire qui représente à lui seul 251 522 interventions par rapport à l'activité globale. La sécurité des produits et l'obligation de l'information du consommateur totalisent, quant à elles, 174 098 interventions de l'activité de contrôle de la qualité. Selon la même source, les contrôles opérés se sont traduits par la constatation de 46 330 infractions, dont 35 839 pour la réduction du risque alimentaire et 10 491 pour la maîtrise de la sécurité des produits ainsi que l'obligation de l'information du consommateur.

Refus d'admission de 505 cargaisons sur le territoire national

A ce propos, les infractions principales relevées sur le marché ont concerné le défaut d'hygiène et de salubrité (47,41%), la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (13,79%) et absence de l'autocontrôle (12,16%). Au titre des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non conformes d'une valeur de



762,40 millions DA, le blocage aux frontières de cargaison pour une quantité de 21 376 tonnes de produits non conformes d'une valeur de 7 396 millions DA et la fermeture de 1 884 locaux de commerce. S'agissant du contrôle de la conformité des produits importés, il a été procédé à l'examen de 34 294 dossiers d'importa-

tion pour une quantité de 14,939 millions de tonnes. Cela a donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de 505 cargaisons pour une quantité de 21 376 tonnes représentant une valeur globale de 7 396 millions DA. Un total de 240 dossiers de poursuites judiciaires ont été élaborés à l'encontre des importa-

teurs défaillants. Dans le domaine du contrôle analytique, il ressort de l'état des prélèvements d'échantillons, un nombre total de 8 140 prélèvements, dont 602 échantillons se sont avérés non conformes, ce qui représente un taux de non conformité de 7,40%. Par type d'analyse et sur les 4 5076 échantillons prélevés pour analyses physicochimiques, 489 échantillons se sont avérés non conformes, soit un taux de 12,0%, alors que l'analyse de 3 929 échantillons au plan microbiologique a révélé la non conformité de 471 échantillons, soit un taux moyen de 12,0%. Aussi, il a été prélevé 177 prélèvement d'échantillons de produits industriels, notamment les matériaux de construction, les appareils électroménagers, dont 31 se sont avérés non conformes. Concernant le taux infractionnel, il a représenté 12,73% contre 13,09% pour le même semestre de 2017. En effet, le nombre d'autorisations d'admission a été de 33 789 pour le premier semestre 2018 contre 49 736 pour le même semestre de l'année écoulée, soit un taux de -32,1%. Cette situation révèle qu'en termes d'importation, la donne a changé en ce qui concerne les produits soumis au contrôle des frontières. Ce qui témoigne d'une action favorable pour la production nationale résultant des mesures prises récemment en matière de commerce extérieur, a fait valoir le ministère du Commerce. Pour rappel, le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce s'était chiffré à 116,45 milliards de dinars durant l'année 2017, contre 59,3 milliards de dinars en 2016.

F. O./APS

Pétrole

Le Brent au-dessous des 72 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens après leurs pertes de la veille, alors que les Etats-Unis, dont la production devrait encore augmenter en août selon les autorités américaines, pourraient utiliser leurs réserves stratégiques. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 71,71 dollars sur

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 13 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août cédait 10 cents à 67,96 dollars. Après avoir dégringolé la veille, le Brent a touché hier matin 71,35 dollars, son plus bas niveau en trois mois, tandis que

le WTI avait atteint lundi 67,58 dollars, son plus bas en trois semaines. Alors que les prix du brut avaient flambé fin juin avec la perspective d'un manque d'offre sur le marché international, causé en grande partie par les sanctions américaines sur l'Iran, les informations de presse se multiplient sur le possible recours des Etats-Unis à leurs réserves stratégiques. Cette option pourrait paraître de plus

en plus attractive pour le président américain Donald Trump, qui fait face à de nombreuses critiques après sa réunion avec son homologue russe Vladimir Poutine, a commenté un analyste. «Il ne peut pas se permettre de voir les sanctions iraniennes faire exploser les prix du pétrole, ce serait un échec sur tous les fronts», a-t-il estimé.

Assia D.

Changes

L'euro monte encore avant une audition de la Fed

L'euro s'inscrivait encore en hausse hier face au dollar dans l'attente d'une intervention du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) devant le Sénat américain et de la publication de son Livre beige mercredi. La monnaie unique européenne s'échangeait pour 1,1742 dollar, contre 1,1711 dollar lundi soir. La devise européenne était en hausse face à la monnaie nipponne à 131,92 yens contre 131,51 yens lundi soir. Le dollar se stabilisait face au yen à 112,33 yens, contre 112,29 yens lundi soir. Les investisseurs suivront avec attention les déclarations du président de la Fed, Jerome

Powell, devant la commission bancaire du Sénat américain, suivie aujourd'hui d'une audition à la Chambre des représentants et peu avant la publication du Livre beige de l'institution monétaire. «Le cours (du dollar) intègre déjà une hausse des taux en septembre, il faudrait qu'il soit très volontariste pour reprendre le marché», a commenté un analyste. A l'inverse, «il pourrait se montrer plus prudent vu que les tensions commerciales représentent un risque sur la croissance», a estimé un autre analyste. Les cambistes se demandent actuellement si la Fed relèvera ses taux trois ou quatre fois en 2018, alors que

l'économie américaine est en bonne santé mais que les tensions commerciales pourraient peser sur le pouvoir d'achat. Les hausses des taux directeurs rendent le dollar plus rémunérateur, ce qui pousse les marchés à acheter le billet vert. Le Fonds monétaire international (FMI) a fait valoir lundi que le conflit commercial qui oppose les Etats-Unis et ses partenaires pourrait compromettre à brève échéance la croissance économique de la planète, même s'il maintient pour le moment sa prévision d'expansion pour 2018. La rencontre entre le locataire de la Maison-Blanche et l'homme fort du Kremlin lundi au

cœur de la capitale finlandaise «a eu peu d'impact sur la devise américaine», a observé un autre analyste. Donald Trump a obstinément refusé de condamner Moscou pour son ingérence supposée dans la campagne présidentielle américaine, optant pour un ton résolument conciliant avec l'homme fort du Kremlin. L'once d'or valait 1 244,48 dollars, contre 1 241,00 dollars lundi soir. La monnaie chinoise valait 6,6764 yuans, contre 6,6911 pour un dollar lundi après midi. Le bitcoin valait 6 706,13 dollars, contre 6 661,85 dollars lundi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg. S. K./Agences

Béjaïa

Une école supérieure de mathématiques sera créée au campus d'Amizour

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé à partir de la wilaya de Mostaganem la réouverture du Campus d'Amizour dès la rentrée universitaire prochaine, soit en septembre.

Par Hocine Cherfa

Cette décision a été rendue d'abord publique par le maire d'Amizour sur la radio une journée auparavant. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar avait reçu la veille de cette annonce le P/APC d'Amizour Zahir Kherraz, un élu FLN de Tazmalt et le parlementaire indépendant, le Docteur Lamine Osmani pour qui il a confié cette décision. Construit avec la bagatelle d'un peu plus de 1 000 milliards de centimes et réceptionné il y a trois années, le campus d'Amizour, est non-opérationnel suite à une crise qui avait opposé alors le rectorat et les enseignants ainsi que les étudiants qui ont refusé le transfert de la faculté des sciences exactes à ce pôle prétextant qu'il avait été conçu pour une autre vocation à

savoir pour accueillir la faculté de droit. Il allait, par la suite, être transformé en école supérieure de technologie, entre autres. Ainsi, il a été décidé de créer une école supérieure des mathématiques au niveau de ce Campus et l'élargir aussi aux filières astronomie et les énergies renouvelables. Selon la cellule de communication de la wilaya «le ministre a indiqué que la création de cette nouvelle école scientifique est une reconnaissance à la ville de Béjaïa, pôle de rayonnement et de développement des sciences mathématiques aux 12^e et 13^e siècles». Et d'ajouter: «la création de cette école répond aux doléances du corps universitaire et de la recherche scientifique ainsi que des autorités locales de la wilaya de Béjaïa, exprimées lors de la visite du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire il y a peu de temps à Béjaïa». «Elle



permettra d'encourager les étudiants à s'orienter vers cette spécialité, de créer un référent national de cette science et d'exploiter l'espace universitaire existant à

Amizour qui dispose d'équipements inexploités», explique la même source. Pour rappel, «les autorités locales avaient argumenté le choix de cette filière du

fait que Béjaïa a été la destination d'étudiants en quête du savoir, des beaux-arts et surtout de la science des mathématiques, à l'exemple de l'Italien Léonardo de Pise qui a enseigné cette science et découvert, pour la première fois à Béjaïa, le calcul et les chiffres arabes au 12^e siècle, pour les diffuser en Europe». A à en croire les dires du ministre, l'affaire de ce campus U d'Amizour est arrivée à son dernier épisode, au grand bonheur de toute la population et des responsables de la région. Reste à la confirmer à la prochaine rentrée universitaire. Pour rappel, ce campus dispose de 6 hectares et possède une capacité d'accueil de 4 000 places pédagogiques extensibles et une cité U de 6 000 lits, avec d'autres structures pédagogiques, comme il est doté d'un auditorium unique en Algérie avec une capacité de 1 000 places, 12 amphithéâtres, une bibliothèque et 120 bureaux. C'est un véritable joyau architectural situé à 18 km de la ville de Béjaïa.

H. C.

Tlemcen

1,8 milliard DA pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Un montant de 1,8 milliard DA a été alloué pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence destiné à sécuriser l'AEP dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué le directeur local des ressources en eau. Lors d'un point de presse animé au siège de cette direction, Abdelkader Moksi a souligné que ce programme d'urgence dont les projets sont en phase des appels d'offres se subdivise en deux volets. Le premier a nécessité une enveloppe de 1 milliard DA, une contribution du Fonds de solidarité et garantie des collectivités locales et le second pour un montant de 800 millions DA financé au titre du programme sectoriel. Le premier volet de ce programme comporte cinq opérations de réaménagement de six forages dans la daïra de Béni Boussaid en vue d'améliorer leurs capacités de production de 20 à 30 000 m³ par jour, la réalisation d'une nouvelle canalisation de 8 km de long reliant la région de Nakhla de Souahliya et Ghazaouet et la rénovation d'un kilomètre de la canalisation prin-

cipale du barrage de Sekkak pour améliorer son rendement de 40 000 à 60 000 m³ par jour. Il s'agira également de rénover la canalisation principale de la commune de Bouhrouf pour améliorer sa production de 25 à 70 000 m³/jour. Par ailleurs, la station d'épuration de l'eau usée sera réaménagée dans la commune de Hammam Boughrara pour porter sa capacité de production de 50 000 m³/j après avoir été réduite à 15 000 m³. Le deuxième volet de ce projet concerne la réalisation de trois opérations de rénovation du réseau des stations de dessalement de l'eau de mer de la plage Oued Abdellah, dans la commune de Ghazaouet, la réalisation de 10 réservoirs pour sécuriser les réserves en eau dans les communes de Bouhrouf, Béni Ouarsous, Ghazaouet, Béni Mester, Amieur, Sebodu, El Fahs, Souahliya et Ain Fezza. Il s'agira également de l'extension des réseaux d'AEP à travers 13 zones réparties sur une distance de 72 km. Par ailleurs, le même responsable a souligné que l'opération de distri-

bution de l'eau dans la wilaya se déroule d'une manière régulière depuis le début de la saison estivale sans enregistrer aucune perturbation. Il a rappelé que 800.000 habitants du chef-lieu de wilaya sont alimentés quotidiennement à raison de 345.00 m³ d'eau potable. Cinq communes du sud de la wilaya ont été alimentées à partir de puits alors que 40 000 m³ d'eau sont destinés chaque jour à alimenter la population de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. A noter que les citoyens de la wilaya de Tlemcen et ceux de Sidi Bel Abbès sont alimentés quotidiennement à partir des stations de dessalement de l'eau de mer des communes de Honaine et Souk Tleta dont la capacité de production atteint 250 000 m³/jour et des barrages de Béni Bahdel (50 000 m³/j), Boughrara (15 000 m³/j), El Mafrouch (20 000 m³) outre 50 000 m³ par jour produits par les puits.

Hatem A./APS

M'sila

Plus de 90% des offres d'emploi enregistrées proviennent du secteur privé

Plus de 7 024 offres d'emploi ont été proposées durant le premier semestre 2018 dans la wilaya de M'sila, dont 90% proviennent du secteur privé, a-t-on appris de l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM). Le secteur des services et du BTP (bâtiment et travaux publics) sont les premiers pourvoyeurs d'emploi avec des taux respectifs de 45% et de 34%, suivis du secteur de l'industrie 18% puis l'agriculture 3%, selon la même source qui a expliqué l'augmentation des offres d'emploi générées par le secteur privé par l'extension de certaines activités telles que le transport et la communication ou encore par la forte demande

en main-d'œuvre qualifiée que connaît le secteur du BTP. La même source a par ailleurs fait remarquer que 6 377 placements parmi ce nombre global ont été réalisés dans le cadre du système dit «classique», ce qui

représente une hausse de 3% par rapport à la même période de l'an dernier. Au cours des six premiers mois de 2018, l'agence de l'emploi a reçu à travers ses différentes antennes de la wilaya de M'sila, plus de 38 966

demandes d'emploi, soit une moyenne de 345 demandes par jour, a-t-on ajouté. L'agence de wilaya de l'emploi a organisé durant la même période, 59 ateliers pratiques liés aux techniques de recherche d'emploi, la

réduction de C.V et la préparation d'entretiens d'embauche ciblant plus de 774 demandeurs d'emploi de différents niveaux de qualification, a-t-on conclu.

S. H.

Tissemsilt/ Ouled Bessam

Attribution de 180 logements publics locatifs avant la fin de l'année

Quelque 180 logements publics locatifs (LPL) seront attribués dans la ville d'Ouled Bessam (Tissemsilt), avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Les travaux d'aménagement extérieur de ces logements tirent à leur fin selon les engagements de la direction de wilaya de

l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Les clés seront remises aux bénéficiaires avant la fin de l'année en cours. La daïra de Tissemsilt recense quelque 700 demandes sur l'habitat public locatif de cette commune. Les travaux de réalisation de 220 LPL sont en cours de réalisation à Ouled Bessam avec un taux avancé des travaux. La

commune d'Ouled Bessam a bénéficié, depuis le quinquennat 2005-2009 et jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 2018 d'un important programme d'habitat de 920 LPL et du programme de résorption de l'habitat précaire RHP dont 430 unités ont été livrées.

R. R.



Libye

L'envoyé de l'ONU juge «le statu quo intenable dans ce pays en déclin»

■ La Libye est un pays qui est en déclin et le statu quo n'est plus tenable, a prévenu par visioconférence le représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Ghassan Salamé, lors d'une réunion du Conseil de sécurité lundi.

Par Mondji T.

M. Salamé a déclaré que la crise dans la région dite du «Croissant pétrolier» n'a été que l'aperçu de ce qui pourrait advenir si des progrès tangibles ne sont pas enregistrés.

«Les Libyens s'impatientent», s'est-il alarmé, en conseillant aux membres du Conseil de se montrer unis. Le Conseil, a-t-il insisté, doit exercer des pressions sur les dirigeants libyens pour qu'ils adoptent, sans plus tarder, la loi sur le référendum constitutionnel et la loi électorale.

Le représentant spécial a rappelé que pendant les premiers mois de l'année, la Libye a joui d'une certaine quiétude grâce à l'accalmie des actions militaires. Les Nations unies y ont contribué, en relançant le processus politique, avec la présentation du Plan d'action pour la Libye.

Capitalisant sur ce nouvel environnement, les Nations unies ont offert une plateforme pour des accords de réconciliation et organisé des réunions sur les questions les plus épineuses comme la propriété foncière ou encore le sort des populations déplacées.

M. Salamé s'est aussi félicité du retour de l'ONU dans le pays, à Tripoli et à Benghazi, où un bureau sera ouvert dans les prochaines semaines, et de l'achèvement de la phase consultative du processus de la Conférence nationale dont la date et le lieu restent à déterminer.

Selon lui, ces progrès poli-

tiques sont liés à l'absence d'opérations militaires, mais ces deux derniers mois, les confrontations et la violence ont repris, dont les événements du «Croissant pétrolier» qui ont fait perdre à la Libye quelque 900 millions de dollars et exacerbé les divisions entre les institutions et les régions.

Le 11 juillet, s'est réjoui le représentant spécial, le contrôle des ressources pétrolières a été restitué à la National Oil Corporation et la production a repris. Mais, a-t-il prévenu, ces événements ont mis en lumière les questions sous-jacentes, dont les frustrations liées à la mauvaise redistribution des richesses et le pillage «endémique» des ressources du pays.

Si ces questions ne sont pas résolues, a prévenu le représentant spécial, la production de pétrole cessera et le processus politique sera menacé. La Mission de l'ONU va donc redoubler d'efforts pour pousser les réformes économiques dont dépendent la stabilité et l'unité



du pays. Cette crise a toutefois eu un effet positif, a indiqué M. Salamé : les différentes autorités reconnaissent désormais la nécessité de protéger les richesses du pays.

Les Libyens, a-t-il poursuivi, attendent avec impatience de

pouvoir enfin se débarrasser de leur «patchwork» d'institutions. En 2014, 600 000 d'entre eux s'étaient rendus aux urnes alors que pour les prochaines élections, un million d'électeurs sont déjà inscrits. Mais, a-t-il alerté, ceux qui soutiennent le statu

quo ont les moyens de compromettre les élections. Sans les bonnes conditions, a-t-il mis en garde, il serait inopportun d'organiser les élections. Sans un message «fort et clair» à ces individus, les conditions ne seront pas réunies.

M. T./APS

Au large des côtes occidentales

La Marine libyenne a secouru 158 migrants

La Marine libyenne a secouru lundi 158 migrants clandestins, dont des femmes et des enfants, au large des côtes occidentales du pays.

Son porte-parole, Ayoub Kassem, a précisé à Xinhua que 115 hommes, 34 femmes et 9 enfants avaient été trouvés à bord d'un canot pneumatique endommagé à environ 42 km de Khoms, une ville portuaire située à 120 km à l'est de la capitale, Tripoli. Il a ajouté qu'ils étaient originaires de plusieurs pays

africains. Les forces de sécurité libyennes ont par ailleurs découvert lundi les corps de huit clandestins morts par suffocation à l'intérieur d'un camion fermé à Zouara (ouest).

«Un grand camion frigorifique utilisé pour transporter des poissons et des viandes a été saisi près du complexe gazier de Mellitah, avec une centaine de migrants clandestins à l'intérieur qui souffrent d'un étouffement sévère provoqué par des litres d'essence dans le camion fermé», a indiqué la direction

de la sécurité de la ville de Zouara dans un communiqué.

Les migrants étaient asphyxiés car ils ont été enfermés trop longtemps dans le camion verrouillé. Six enfants, une femme et un homme ont perdu leur vie, et le reste des migrants ont été transportés vers l'hôpital de la ville, a précisé la direction de la sécurité.

Les propriétaires du camion ont été identifiés et sont recherchés par les services de sécurité libyens.

M. T.

Accord UE-Maroc incluant les territoires sahraouis

Le Front Polisario condamne fermement et dépose un recours auprès de la CJUE

Le Front Polisario a condamné fermement lundi la décision prise par le Conseil de l'Union européenne de signer un amendement à l'accord d'association UE-Maroc, incluant les territoires sahraouis occupés, dénonçant «un passage en force qui méprise le droit international et les décisions de la Cour de la justice européenne qui avait invalidé ces accords». Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE a annoncé ce lundi sa décision d'adaptation de l'accord agricole avec le Royaume marocain en incluant le Sahara occidental, précisant que cet accord sera soumis au Parlement européen pour adoption.

Réagissant à cette décision, le Front Polisario appelle «le Parlement européen à assumer toutes ses responsabilités» et «à rejeter cette proposition illégale de la Commission», a indiqué un communiqué.

«Le Parlement, organe démocratique, est un représentant institutionnel du droit, et doit condamner la dérive de la Commission», a ajouté le Front Polisario, tout en soulignant son appréciation de l'évolution des relations avec les parle-

mentaires européens et sa disponibilité pour conforter une saine coopération.

«Si le passage en force devait l'emporter, le Front Polisario n'aurait d'autre solution que d'attaquer cette décision devant la CJUE. Il en est ainsi. C'est le peuple sahraoui qui fera appliquer le droit européen contre la volonté politique des dirigeants européens», a mis en garde le Front Polisario.

Tenant compte des choix politiques du Conseil de l'UE, le Front Polisario a décidé de déposer un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne pour «le dommage causé au peuple sahraoui», a précisé le communiqué.

Ce recours se chiffre, poursuit la même source, «en centaine de millions d'euros, correspondant à la réalité du préjudice subi du fait des décisions européennes».

Déplorant l'absence de dialogue de la part de l'Union européenne, le Front Polisario a demandé à «ses avocats d'agir avec la plus grande détermination», mentionnant que «ces procédures prendront fin dès que les dirigeants européens

accepteront d'appliquer l'arrêt de la CJUE de décembre 2016, à savoir le consentement du Front Polisario pour tout accord concernant son territoire».

Les arrêts de la CJUE de 2016 et 2018 avaient invalidé tous les accords commerciaux et de pêche conclus par l'Union européenne et le Maroc incluant les territoires sahraouis.

La CJUE avait jugé que ces accords ne s'appliquent pas sur le territoire du Sahara occidental car ils ne respectaient pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui comme le stipulent les résolutions des Nations unies.

Pour qu'il y ait application de ces textes sur le Sahara occidental, la même cour avait exigé un acte distinct, reposant sur le consentement du représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario.

«Dès le lendemain de ces décisions de justice, le Front Polisario s'est adressé aux dirigeants politiques européens pour permettre la conclusion d'un tel accord. Or, la Commission européenne, mandatée par le Conseil, a refusé tout contact. Dans une manœuvre qui ne l'honore pas, elle a

remplacé le consentement du peuple sahraoui par la consultation d'organismes fantoches mis en place par le Maroc, qui a puissance militaire occupant sur le territoire», a tenu à dénoncer le Front Polisario dans son communiqué.

Affirmant que «ces faits sont d'une particulière gravité» et «tourment le dos à la justice pour protéger des intérêts politiques et financiers à court terme et entravent les efforts de paix de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler», le Front Polisario a tenu à informer le Parlement européen sur l'effet de cette décision de la Commission visant à «maintenir un conflit international» qui pèse, a-t-il appuyé, sur «la stabilité de la région» et fait «endurer de nouvelles années de souffrance au peuple sahraoui».

Déterminé à poursuivre sa «ligne d'action historique, qui est la seule crédible : l'application du droit international», le Front Polisario a souligné, dans son document, que «tout sera fait pour conforter l'autorité des décisions de justice rendues».

Hasna F.



Brexit

May lâche du lest pour éviter une rébellion des eurosceptiques

■ La Première ministre britannique Theresa May a fait passer lundi son projet de loi sur le fonctionnement des douanes après le Brexit, mais au prix de concessions accordées aux eurosceptiques, et d'une nouvelle démission au sein de son gouvernement.

Par Rosa C.

Le texte a été adopté dans la soirée par les députés par 318 voix contre 285, et doit maintenant faire l'objet d'un examen devant les Lords, la chambre haute du Parlement britannique. Ce projet de loi prévoit une série d'arrangements techniques dans le domaine des douanes après la sortie de l'Union européenne. Downing Street avait confirmé dans la journée avoir accepté des changements proposés notamment sous la houlette de l'influent député ultra-conservateur Jacob Rees-Mogg, ardent défenseur d'un Brexit sans concession. «Je me réjouis toujours d'entendre les préoccupations de mes collègues», a déclaré la Première ministre aux députés. Reste qu'en satisfaisant les eurosceptiques, le gouvernement s'est exposé aux critiques des europhiles de son propre camp, dans une énième

illustration des divisions persistantes qui existent au Royaume-Uni sur le retrait de l'UE. En désaccord avec les concessions accordées par le gouvernement, le secrétaire d'État à la Défense Guto Bebb a quitté ses fonctions dans la soirée. «Qui commande dans ce pays? Ce sont ceux qui ne veulent pas d'un Brexit responsable!» a lancé de son côté Anna Soubry, conservatrice pro-UE, visant les tenants d'une sortie de l'UE sans concession. Histoire de mettre la pression sur la Première ministre, Jacob Rees-Mogg n'avait, lui, pas manqué d'appuyer là où ça fait mal, en rappelant que le gouvernement conservateur, faute d'avoir une majorité absolue à la chambre des Communes, est à la merci d'une fronde. «La conséquence inévitable de l'arithmétique parlementaire, c'est qu'elle devra modifier (son texte)», avait-il déclaré. Signe de la tension ambiante, le gouvernement demandera hier aux députés

d'avancer de quelques jours les vacances parlementaires, qui doivent commencer la semaine prochaine. Les députés conservateurs eurosceptiques sont particulièrement remontés depuis la présentation par l'exécutif du «plan de Chequers», qui prévoit de conserver une relation commerciale étroite avec l'UE une fois la rupture consommée. Perçu par les tenants d'un Brexit dur comme un dévoiement du référendum ayant décidé la sortie de l'UE en juin 2016, ce projet a provoqué les démissions fracassantes des ministres des Affaires étrangères, Boris Johnson, et du Brexit, David Davis, suivies d'autres défections dans les rangs conservateurs. Le nouveau ministre du Brexit, Dominic Raab, rencontrera cette semaine le négociateur de l'UE Michel Barnier pour tenter de relancer les discussions sur le divorce, qui patinent depuis plusieurs semaines, notamment sur la question de la frontière en Irlande - le nord, membre du Royaume-Uni, devant être séparé du sud, membre de l'UE. Une question que le «plan de Chequers» est censé résoudre. Les négociateurs doivent parvenir à un accord d'ici octobre, pour permettre aux parlements européens et britannique de le ratifier avant la concrétisation du Brexit, prévue le 29 mars 2019. Alors que le temps



PH. > D. R.

pressé et que les divisions demeurent, l'idée d'un nouveau référendum sur la sortie de l'UE rallie de plus en plus de partisans au Royaume-Uni. L'ancienne ministre de l'Éducation Justine Greening, qui avait soutenu le maintien dans l'UE, a estimé dans le Times qu'une telle consultation était «la seule façon de sortir de l'impasse». Ce référendum offrirait aux Britanniques trois options: soit le plan négocié par Theresa May avec Bruxelles, soit un départ sans accord avec l'UE, soit un maintien dans l'UE. Selon le Times, Justine

Greening a le soutien d'autres figures europhiles du parti conservateur, comme l'ex-ministre de l'Intérieur Amber Rudd et l'ancien ministre de la Justice Dominic Grieve. Justine Greening est la première députée conservatrice de ce niveau à soutenir un second référendum, que réclament aussi les Libéraux démocrates et les Verts, deux petites formations europhiles. Quant au principal parti d'opposition, le Labour, il n'a pas exclu cette possibilité, mais elle est régulièrement rejetée par Theresa May.

R. C.



Points chauds

Séparation

Par Fouzia Mahmoudi

À la suite de la victoire surprise du oui lors du référendum sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, la plupart des analystes estimaient qu'il faudrait deux ans aux dirigeants britanniques et européens pour arriver à un accord sur le Brexit. Pourtant, plus de vingt-quatre mois après le référendum, les autorités britanniques sont encore dans le flou et n'arrivent pas à se décider sur les modalités de leur séparation avec l'UE. Un flottement qui irrite au-delà des frontières de l'Europe jusqu'à Washington, où le président américain s'agace de l'indécision de l'allié britannique. D'ailleurs, la solution de Donald Trump pour le Brexit semble des plus radicales. En effet, la Première ministre britannique Theresa May a révélé cette semaine une surprenante suggestion que lui avait faite le président républicain pour réussir le Brexit : «Poursuivre l'UE en justice». «Il m'a dit que je devrais poursuivre l'UE en justice. Poursuivre l'UE. Ne pas aller dans les négociations, mais les poursuivre en justice», a déclaré la dirigeante conservatrice. «Mais en fait, non, on va négocier», a ajouté la Première ministre. May répondait à une question portant sur une déclaration du président américain lors de leur conférence de presse commune, vendredi près de Londres. Donald Trump, qui a terminé dimanche une visite de quatre jours au Royaume-Uni, avait indiqué lui avoir suggéré une méthode pour mener à bien le Brexit, mais qu'elle l'avait «peut-être jugée trop brutale». «Peut-être qu'un jour elle le fera. S'ils ne font pas un accord (de sortie de l'UE), elle peut faire ce que je lui ai suggéré, mais ce n'est pas une chose facile», avait ajouté le magnat de l'immobilier, sans révéler la nature de sa suggestion. D'ailleurs, Donald Trump avait affirmé qu'à la place de Theresa May, il aurait négocié «très différemment». «J'ai en fait dit à Theresa May comment le faire mais elle n'était pas d'accord», a-t-il déclaré, estimant qu'elle s'était engagée sur une voie ne correspondant pas au vote des Britanniques pour un retrait de l'UE, lors du référendum de 2016. «Ce que le président a aussi dit, lors de cette conférence de presse, c'est qu'il ne faut pas s'en aller. N'abandonnez pas les négociations parce qu'alors vous serez coincés», a ajouté Theresa May, répétant sa volonté de négocier avec Bruxelles le «meilleur accord» possible en vue de la sortie de l'UE, prévue le 29 mars 2019. Les déclarations de Trump font écho à celles de certains ministres du gouvernement May qui ont quitté leurs fonctions, jugeant la politique de la Première ministre trop molle et surtout trop laxiste avec l'UE qui, selon eux, impose ses conditions au détriment des intérêts de la Grande-Bretagne. Reste à savoir si May et son gouvernement arriveront à redresser la barre et surtout à trouver un accord pour un Brexit qui satisfera les deux parties, mais surtout les citoyens britanniques qui ont voté en juin 2016 pour la sortie de leur pays de l'UE.

F. M.

Proche-Orient

Israël renforce le blocus sur Gaza dans un contexte de vives tensions

Israël a renforcé encore davantage le blocus sur la bande de Gaza, en réaction aux cerfs-volants incendiaires lancés ces derniers mois depuis l'enclave palestinienne, qui ont provoqué des dommages pour son secteur agricole et contribué au risque d'embrasement. Trois jours après la pire confrontation armée entre Israël et le mouvement islamiste Hamas depuis la guerre de 2014, le ministère de la Défense israélien a suspendu hier les livraisons de fioul et de gaz via Kerem Shalom, le seul point de passage de marchandises entre Israël et l'enclave. La semaine dernière, Israël avait déjà annoncé la fermeture immédiate de ce point de passage, le Hamas dénonçant un «crime contre l'humanité». Depuis plus de dix ans, la bande de Gaza, territoire coincé entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée, est soumis à un strict blocus terrestre, maritime et aérien imposé par Israël. Le renforcement de ce blocus intensifie la pression sur le Hamas, détériorant encore la situation humanitaire déjà précaire dans l'enclave où 80% des deux millions d'habitants sont tributaires d'une aide, selon la Banque mondiale. Rafah, l'autre point de passage des biens vers Gaza ouvrant

vers l'Égypte, était aussi fermé hier matin, a constaté un journaliste de l'AFP, sans qu'une confirmation officielle en détaille les raisons. Il était fermé de manière quasi-permanente depuis quelques années. Depuis plus d'une semaine, Israël durcit sa réponse aux cerfs-volants et ballons enflammés lancés depuis Gaza, qui ont déjà dévoré plus de 2 600 hectares de terres israéliennes, selon les autorités. Après les pierres, le cerf-volant et sa déclinaison incendiaire sont devenus le symbole de la mobilisation palestinienne, embarrassant les dirigeants israéliens qui ne parviennent pas à stopper les dégâts causés par ces engins artisanaux, le plus souvent fabriqués avec un morceau de bois, du plastique et des tissus enflammés. Ces projectiles incendiaires accompagnent les manifestations de Gazaouis qui protestent le long de la barrière qui sépare Israël de Gaza depuis le 30 mars contre le blocus et pour exiger le retour des réfugiés palestiniens chassés ou qui ont fui de leurs terres en 1948 lors de la création de l'État d'Israël. Au moins 144 Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne depuis le début de ce mouvement. Aucun Israélien n'a été tué.

En visite lundi dans les localités voisines de la bande de Gaza, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a rappelé que son pays considérait les cerfs-volants enflammés comme des violations du cessez-le-feu avec le Hamas. «Si je ne fais pas comprendre par les mots, le message sera clarifié par des actions de l'armée», a-t-il prévenu. Son ministre de l'Éducation, Naftali Bennett, a lui estimé hier qu'il fallait «tuer les terroristes incendiaires» et «éteindre cette vague de terrorisme». Lundi, l'armée israélienne a attaqué deux positions du Hamas d'où, selon elle, des ballons incendiaires avaient été lancés. Ces dernières semaines, les frappes israéliennes étaient surtout dissuasives, ciblées à proximité des lanceurs de projectiles enflammés. «L'occupation israélienne a exagéré les dégâts causés par les cerfs-volants et les ballons, afin de justifier son attaque contre Gaza», a estimé Sami Abou Zohri, un porte-parole du Hamas dans un communiqué. «L'occupation israélienne joue avec le feu si ses avions de guerre visent les lanceurs de cerfs-volants», a-t-il averti. Pour Israël, le Hamas a la capacité de stopper les cerfs-volants.



Soirées artistiques à Alger

La musique algérienne décline ses richesses

■ Contrairement aux années précédentes qui ont connu une forte présence d'artistes étrangers, les soirées musicales organisées dans le cadre du programme d'été connaissent une appréciable participation algérienne.



Par Abla Selles



Les soirées musicales de l'été sont marquées cette année par une forte participation d'artistes algériens. Le public algérien dans les différentes villes du pays est appelé, cette année, à revisiter la richesse musicale de notre pays à travers des spectacles animés par des artistes

jeunes et d'autres de renommée nationale et internationale.

A Alger, plus de vingt artistes des différentes villes du pays ont participé jusqu'à aujourd'hui aux soirées du Casif et d'autres sont au programme des prochains jours. En effet, l'absence d'artistes étrangers de cet espace artistique n'a pratiquement rien changé, puisque un public nombreux et sur place chaque soir.

«C'est vrai qu'on aurait aimé assister aux spectacles d'artistes étrangers, surtout les Libanais et les Syriens, mais nos artistes aussi sont bien et on se régale avec eux», déclare un jeune venu avec ses amis. *«Quant à moi, je passe d'agréables soirées avec nos artistes. On nous propose une variété musicale qui nous fait danser jusqu'à une heure tardive de la soirée. C'est ce qui m'im-*

porte le plus», ajoute son ami. A l'Esplanade Riadh El Feth, une soirée inscrite dans le cadre d'un programme de concerts de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) a drainé un public nombreux en ce mois de juillet et qui a eu droit, à titre gracieux, à une variété de genres musicaux. Folklore kabyle, raï, blues touareg et variétés algériennes, la soirée a été une occasion, pour le public composé essentiellement de jeunes, de voir sur scène des artistes de renom, à l'image de Rabah Asma et Cheba Ezhounia.

Le groupe Imzad qui a ouvert le bal, prolongé à une heure tardive de la nuit, a su immerger le public dans une ambiance d'allégresse. La star du folklore kabyle, Rabah Asma, quant à lui, a injecté une dose de plus à l'ambiance de fête prévalant dans les lieux.

La vedette du raï, Cheba Ezahouania, a créé une ambiance de fête authentique qui a permis au public de danser sur des airs portés par la voix «gutturale» de cette chanteuse.

Des artistes, professionnels et amateurs, animeront dans le cadre de ce programme musical durant un mois des concerts de musique à travers une trentaine de wilayas, à la faveur d'une

caravane culturelle qui sillonnera de nombreuses villes d'Algérie. Organisée par l'Onda, l'événement réunit une pléiade d'artistes algériens connus, à l'image Lila Borsali, Idir, Lamia Madini, Abdelkader Chaou ou encore Amel Zen.

Outre Alger, Constantine, Béjaïa et Oran où sont prévus des méga concerts, la caravane sillonnera également des villes de l'intérieur et du Sud comme, Djelfa, Laghouat, El Bayedh, M'sila, Biskra et Naâma.

A la salle Ibn khaldoun, Espace Sablette et Laâdi Flici, l'ambiance est pratiquement la même en présence d'un public nombreux de différentes tranches d'âge. **A.S**

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

18 juillet à 21h00 :

L'artiste Hamidou anime un spectacle de variété musicale **Vendredi 27 juillet à 21h :** Spectacle Chaâbi ou «Je m'en fous» de Baâziz.

Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine

Jusqu'au 25 juillet :

Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou

Jeu 26 juillet à 17h :

Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluza.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 :

Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 26 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 juillet :

Exposition duo de peinture des artistes-peintres Narimène Mezghiche et Sarah Belahnèche

Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane-Ramdane, Alger)

Jusqu'au 21 juillet :

Exposition collective de peinture avec les artistes-peintres Akila Saïm, Hadjer Djodar et Abdesselam Cherfaoui.

Afin d'encourager la lecture à Biskra

Mise en service de quatre nouveaux espaces de lecture

Quatre espaces de lecture dans des lieux publics ont été mis à la disposition de passionnés de lecture dans la commune de Biskra, a-t-on constaté lundi.

Ces espaces de lecture ont été ouverts aux jardins 20-Août 1955, celui du 5-Juillet 1962, appelé communément Djenan Beylique, ainsi qu'au jardin Ziden-Brahim et un autre espace à la région urbaine ouest de la capitale des Ziban.

Cette initiative, concrétisée en coordination avec l'association «Biskra lit» et l'agence de wilaya de la gestion foncière et urbaine ainsi que divers organismes culturels de la

wilaya, a été chaleureusement accueillie par les citoyens, notamment les passionnés de lecture.

Pour le directeur de l'agence locale de la gestion foncière et urbaine, Abdelkrim Soltani, ces bibliothèques ouvertes proposées à la population œuvrent à promouvoir et encourager la lecture dans les lieux publics, indiquant que l'organisme qu'il représente ambitionne, outre sa mission du suivi des réalisations des projets de logement et des équipements publics, de s'inscrire dans des actions citoyennes devant promouvoir la culture.

L'Agence a mobilisé tous les équipements nécessaires pour créer des espaces fonctionnels et attrayants proposant des livres et des coins lecture alors que des membres d'association, partenaires dans ce projet, assurent la mission de l'accueil des lecteurs, la proposition des livres et les opérations d'emprunt, a-t-on encore détaillé.

Près de 2 000 titres dans divers domaines, répartis entre des livres destinés aux enfants, des livres parascolaires et des romans, contribution des ministères de la Culture et des Moudjahidine, sont proposés au public. **L. B.**

Prévu du 21 au 22 juillet

Le premier festival du manga s'organise à Alger

Les passionnés de culture manga peuvent se réjouir. Le premier festival dédié au genre se tiendra à Alger du 21 au 22 juillet courant.

Prévu au niveau du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Les

Anassers), le festival, nommé Dzair Manga Matsuri, entend ravir les fans du genre. Pour ce faire, des ateliers culturels, des concours, des cosplays, des espaces jeux vidéo ainsi que des concerts seront au programme.

Mis en place par le HB Manga Kissa, le premier manga café de la capitale, aux côtés de la maison d'édition spécialisée HB Editions, le Festival comptera également sur les exposants, entre écoles, designers, maisons

d'éditions ou encore magasins spécialisés. Côté concours, on retient celui des mangakas. Il permettra à ces derniers de se faire éditer et commercialiser. Pour avoir la chance d'être l'heureux/heureuse élu(e), il suffit d'envoyer les 10 premières pages du manga (qui doit obligatoirement être composé d'au moins 50 planches) et le synopsis (en français) à l'organisation.

Les jeunes talents ne sont pas en reste et ont également un concours pensé pour eux. Qu'ils soient Youtubers, scénaristes en herbe, dessinateurs ou encore auteurs, ils peuvent envoyer leurs œuvres à la même adresse email et avant la même date butoir. **R. C.**

—Prévu pour jeudi à Opéra d'Alger Boualem-Bessaih—
«Sérénade de prénoms» sera présenté à Alger

L'Ensemble musical régional d'Alger animera un beau spectacle avec la conteuse Sihem Kennouche et la chanteuse Lamia Aït Amara le 20 juillet 2018 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet).

Intitulé «Sérénade de Prénoms», le spectacle – déjà présenté par la conteuse Sihem Kennouche en Algérie et en France – s'articule autour d'une idée simple : les prénoms algériens. En particulier,

ce sont les origines et histoires que cachent plusieurs prénoms algériens qui seront décortiquées, contées et chantées et ce, grâce au grand savoir de Sihem Kennouche. Habitée à évoquer l'origine des prénoms sur la radio Chaîne 3, la soirée sera l'occasion pour la conteuse de dépasser les limites des ondes. Elle sera aidée dans sa tâche par Lamia Aït Amara, étoile montante de la musique arabo-andalouse. **S. O.**



Six disciplines qualificatives aux Jeux Olympiques de la jeunesse en Argentine

LES 3^{es} Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus en Algérie du 17 au 28 juillet, auront un cachet particulier, puisqu'au-delà des records qui seront pulvérisés à l'occasion (3 000 athlètes, 30 disciplines), ils seront qualificatifs, pour six sports, aux Jeux olympiques de la jeunesse-2018 (JOJ-2018) en Argentine.

Lors de la dernière édition des JAJ, tenue en 2014 à Gaborone (Botswana), le programme général élaboré avait retenu l'athlétisme, la natation et le basket-ball 3x3 comme disciplines ayant permis à des athlètes du continent africain de se qualifier aux JOJ qui avaient suivi dans la même année à Nanjing (Chine).

Comme lors de la précédente édition, l'athlétisme, discipline phare des Jeux, sera qualificatif aux JOJ lors du rendez-vous algérien, aux côtés de cinq autres sports, à savoir l'aviation, le beach-volley, le hockey sur gazon, le rugby et le tir à l'arc.

C'était en août dernier que l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) avait annoncé que le Comité international olympique (CIO) a approuvé l'idée de faire des 3^{es} JAJ un événement qualificatif aux Jeux olympiques de la jeunesse-2018 à Buenos Aires pour certaines disciplines, suite au prolongement, jusqu'au 31 juillet, de la période de qualification pour les sports individuels.

En aviron, une vingtaine de pays dont l'Algérie se sont inscrits à la compétition qui aura lieu du 19 au 22 juillet au barrage de Boukerdane, à Tipasa, avec l'objectif d'arracher les quatre places qualificatives aux JOJ-2018. Cette qualification concernera les épreuves du skiff (garçons et filles) et du double-scull (garçons et filles).

Les régates de qualification pour les JOJ-2018 se dérouleront conformément au système des championnats de la Fédération internationale (FISA), avec des séries, repêchages, demi-finales et finales.

L'Algérie sera en course avec 4 filles et 5 garçons et sera en face à des rameurs venant, entre autres, de Tunisie, d'Égypte, du Maroc, du Zimbabwe, de Namibie et du

Nigeria.

La discipline de tir à l'arc, dont les compétitions auront lieu du 18 au 21 juillet à la prise d'eau du parc Bourouba (Alger), figure aussi dans le lot des sports qualificatifs aux JOJ-2018. La World archery federation (WA, Fédération internationale de tir à l'arc, ndr) a mis à la disposition des archers africains quatre places qualificatives en individuel, lors des JAJ-2018. Ainsi, deux garçons et deux filles qui seront qualifiés pour les finales prouvent leur valeur aux épreuves des Jeux de Buenos Aires.

Pour la qualification, la WA a instauré un minimum de score à atteindre par les athlètes. Ces scores sont fixés à 610 chez les garçons et 600 chez les filles pour l'épreuve de classement des 72 flèches à 60 flèches.

L'Algérie comptera, entre autres, sur Lina Fatima Serraf, Khaled Kheireddine Benahmed et Rachid Bouakaz qui avaient pris part aux derniers Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne).

En athlétisme, dont les épreuves se dérouleront au stade Bateau-Cassé de Bordj El-Kiffan (Alger) du 24 au 27 juillet, la compétition servira de standard de qualification pour l'Afrique aux JOJ-2018. Le programme des épreuves étant le même que celui des Jeux olympiques de la jeunesse.

Dix-huit épreuves sont inscrites au programme des JAJ chez les garçons et les filles, l'Algérie étant représentée par 33 athlètes.

En sports collectifs, trois disciplines des Jeux africains de la jeunesse-2018 seront qualificatives pour l'Argentine. Il s'agit du beach-volley (garçons et filles), du hockey sur gazon (garçons et filles) et du rugby à cinq (garçons et filles).

Après les matchs des premiers tours auxquels l'Algérie participera en beach-volley (garçons et filles), hockey sur gazon et rugby (garçons seulement), ce sont les vainqueurs dans chaque discipline qui représenteront le continent africain au rendez-vous de Buenos Aires, prévu du 6 au 18 octobre 2018.

R. Z.

Objectif : podium pour les 432 athlètes algériens

Fort d'une délégation de 432 athlètes, l'Algérie sera représentée dans les 30 disciplines de la 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévue du 17 au 28 juillet à domicile, avec l'objectif de figurer pour la première fois sur le podium de la compétition.

Pour atteindre ce but, les athlètes algériens (247 garçons - 185 filles) devront récolter le maximum de médailles en se frottant aux 3 000 jeunes talents africains de 54 pays attendus à Alger et Tipasa, les deux villes qui accueilleront les compétitions.

Les athlètes algériens engagés dans les épreuves d'athlétisme, d'aviation, de beach-volley, de hockey sur gazon, de rugby et de tir à l'arc, sont également appelés à décrocher des qualifications aux Jeux olympiques de la jeunesse, prévus en octobre prochain en Argentine.

Comme lors de la précédente édition des JAJ disputée à Gaborone (Botswana) en 2014, où l'Algérie avait terminé au pied du podium (4) avec un total de 48 médailles (15 or, 22 argent et 11 bronze), l'athlétisme sera la discipline la plus représentée

avec 33 athlètes, suivi de la lutte (30) et de la natation (28). Les Algériens seront également présents en force en gymnastique (27), en escrime (24) et en cyclisme (13). Habités à briller dans les sports de combat, les Algériens seront attendus dans les épreuves de karaté-do, de judo et de boxe, avec de fortes chances de glaner un nombre important de titres dans ces disciplines, traditionnellement pourvoyeuses de médailles d'or.

En sports collectifs, l'Algérie est engagée dans sept disciplines (basket-ball 3x3, handball,

volley-ball, football et beach-volley) et participera pour la première fois de son histoire dans les tournois de hockey sur gazon et de rugby à cinq.

Dans les autres disciplines, comme les sports nautiques (aviation, canoë, voile), le badminton et le tir sportif, les Algériens jouent leurs chances à fond en tentant de rivaliser avec les meilleurs athlètes africains qui ont des traditions dans ces sports. Afin de préparer les JAJ-2018 dans les meilleures conditions possibles, les Fédérations sportives nationales ont mis en

terminé au pied du podium (4^e) avec un total de 48 médailles (15 or, 22 argent et 11 bronze). C'est le 30 mai 2014 dans la capitale botswanaise que le mémorandum officiel d'attribution de l'organisation des JAJ-2018 à l'Algérie avait été signé par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf et l'ancien président de l'ACNOA, Lassana Palenfo. Pour cette 3^e édition qui a débuté hier, elle sera qualificative aux JOJ-2018 prévus en automne prochain à Buenos Aires. C'est dans cette perspective argentine que cette manifestation amènera les meilleurs athlètes et par voie de conséquence elle imprimera un meilleur cachet technique aux JAJ-2018. Pour le rendez-vous d'Algérie, tous les records vont être pulvérisés en partant du nombre de participants (3 000), de pays (54 annoncés) et de disciplines (30).

I. S.

Jeux africains de la jeunesse

Record de participants et de disciplines pour l'édition d'Alger

■ La 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ) élira domicile du 17 au 28 juillet 2018 à Alger, prenant ainsi le relais aux deux derniers organisateurs, à savoir Rabat (2010) et Gaborone (2014).

Par Ilham S.

La capitale algérienne possède une grande expérience dans l'organisation de compétitions d'envergure au niveau continental, notamment les Jeux africains disputés à deux reprises à Alger (1978 et 2007) et qui sont beaucoup plus médiatisés contrairement aux JAJ, réservés aux jeunes sportifs âgés entre 14 et 18 ans aux grandes potentialités au stade de l'apprentissage, mais promis à un avenir radieux dans les prochaines années.

L'idée des Jeux africains de la jeunesse a germé dans l'esprit du président de l'Association des

Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) de l'époque, l'Ivoirien Lassana Palenfo qui a lancé cette initiative en 2006, avant d'avoir le 3 février 2010 l'accord définitif du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) de mettre sur pied cette compétition juvénile tous les quatre ans.

Il s'agissait alors pour l'ACNOA d'expérimenter ce concept par l'organisation de diverses rencontres sportives entre jeunes âgés de 14 à 18 ans. Ces Jeux régionaux ont connu une véritable adhésion de la part des sportifs, de leurs dirigeants et même des autorités étatiques des divers pays africains.

L'objectif principal des JAJ est d'enrayer le déclin de la pratique sportive chez les jeunes et de contribuer à offrir à cette génération une éducation reposant sur des valeurs comme l'olympisme, la paix, le courage, la tolérance le respect et l'honnêteté.

C'est à la capitale du Maroc, Rabat, qu'échoit l'honneur d'abri-



ter la première édition de cette grande fête sportive et culturelle pour jeunes durant la période allant du 13 au 18 juillet 2010, durant laquelle 1 008 athlètes de 40 pays ont concouru dans 16 disciplines et qui verra la Tunisie décrocher la 1^{re} place au tableau final avec 28 médailles dont 10 en vermeil.

Les JAJ-2010 de Rabat étaient qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Singapour, disputés la même année.

Puis ce sera au tour de Gaborone (Botswana) d'abriter la 2^e édition, du 22 au 31 mai 2014. Cette fois-ci, 2 500 athlètes de 54 pays (un record) se sont affrontés dans 20 disciplines qui ont vu la nette domination de l'Égypte, vainqueur de 92 médailles dont 45 en or, suivie de la Tunisie (96/41 or) et du Nigeria (42/19 or). Les meilleurs athlètes avaient décroché leur billet pour les JOJ-2014 de Nankin, en Chine.

A Gaborone, l'Algérie avait

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le taux est descendu de 11,7% à 11,1%

Six chômeurs sur dix sont ceux de longue durée

EN 2018, six chômeurs sur dix sont des chômeurs de longue durée, soit 59,2% cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus, selon les données de l'Office national des statistiques. Paradoxe : c'est en pleine crise financière et avec le gel des recrutements dans la Fonction publique, que le taux de chômage a diminué. Ce taux, qui était de 11,7% en septembre 2017 est descendu à 11,1% en avril, soit une baisse de 0,6 point entre les deux périodes. Quant au nombre de la population en chômage, il a été estimé à 1,378 million de personnes contre 1,440 million en septembre 2017 et 1,508 million en avril 2017. La population active ou force de travail est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage. Par sexe, le taux de chômage a atteint 9% auprès des hommes et 19,5% chez les femmes, tandis que des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu. Par tranche d'âge, le taux de chômage des jeunes qui se situe entre 16 à 24 ans a ainsi atteint 26,4% contre 28,3% en septembre 2017, soit un recul de 1,9 point. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 680 000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit près de la moitié de l'ensemble de la population en chômage soit 49,4%. Sur l'ensemble de la population en chômage, les diplômés de la formation professionnelle en constituent 25,7%, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 24,9%. Sur un autre plan, l'ONS signale qu'en avril 2018, le nombre de la population active a atteint 12,426 millions de personnes, contre 12,298 millions en septembre 2017. Selon l'ONS, la situation du marché du travail en avril 2018 s'est caractérisée essentiellement par une augmentation du volume de la population active par rapport à septembre 2017, avec un solde positif de 128 000 personnes. Les femmes ont constitué 17,9% de la population occupée totale en avril 2018, précise l'ONS.

Louiza Ait Ramdane

Le début des compétitions reporté à aujourd'hui

Faux départ pour les Jeux africains de la jeunesse d'Alger

LES COMPÉTITIONS des 3^{es} Jeux africains de la jeunesse JAJ-2018 d'Alger, qui devaient démarrer mardi, sont reportées à mercredi 18 juillet, ont annoncé les organisateurs mardi. «La compétition football des JAJ-2018 démarre le 19 juillet et non pas le 17 comme annoncé sur le programme initialement. L'une des équipes n'étant pas encore arrivée à Alger», a-t-on expliqué sur la page officielle des JAJ sur Facebook. Outre l'Algérie, le tournoi football regroupe huit autres nations : Maroc, Libye, Cameroun, Nigeria, RC Congo, Congo, Guinée Bissau, Djibouti. Le coup d'envoi officiel des JAJ-2018 sera donné mercredi lors de la cérémonie d'ouverture prévue au stade olympique du 5-Juillet. Plus de 4 500 personnes, dont 3 000 athlètes issus de 54 pays, sont attendus lors de cette 3^e édition des JAJ pour concourir dans 30 disciplines. La première édition s'était déroulée en 2010 à Rabat (Maroc), suivie quatre ans plus tard par les JAJ-2014 à Gaborone (Botswana).

R S.

Tizi Ouzou

Trois noyades depuis le début de la saison estivale

TROIS personnes sont décédées par noyade depuis le début de la saison estivale à Tizi Ouzou. Le dernier noyé a été enregistré hier matin au niveau d'Azeffoune. La victime, un jeune de 18 ans, avait disparu en mer lundi après-midi avant que son corps sans vie ne soit repêché hier peu après 8 heures du matin au lieu-dit Brises vagues près du port d'Azeffoune, zone interdite à la baignade, par les éléments de l'unité marine de Tizirt après d'intenses recherches. Le 6 juillet dernier, les plongeurs de l'unité marine de Tizirt avaient repêché le deuxième noyé décédé, un jeune de 18 ans dans une plage interdite à la baignade, à savoir, Ich Ikkeri commune de Tizirt. Tandis que le 2 juillet, un vieux de 74 ans est décédé après qu'il se soit noyé à la plage du centre d'Azeffoune.

H. M.

Fin de la Coupe du Monde



Loumis

Djalou@hotmail.com

Les organisateurs attendent 100 000 visiteurs pour la 15^e édition

Top-départ demain pour le festival Raconte-arts

■ Quelque 100 000 visiteurs sont attendus à la 15^e édition du festival Raconte-arts qui sera abritée du 19 au 26 juillet courant par le village Tiferdoud dans la commune d'Ath Bouyousséf (53 km au sud-est de Tizi Ouzou) ont annoncé, hier, ses organisateurs parmi les animateurs de la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou.



Par Hamid Messir

Co-animant une conférence de presse au siège de la radio locale de Tizi Ouzou avec les responsables de ladite Ligue, le président du comité de village de Tiferdoud, Mohand Salem Sadali, a fait lecture de la fiche technique de l'organisation de l'événement en précisant que le festival se déroulera sur une longueur de pas moins d'un kilomètre entre les communes d'Iferhounène et Ath Bouyousséf invitant ainsi les visiteurs à stationner leurs moyens de transport à la périphérie de cette zone pour ne pas perturber les activités du festival. Abordant l'aspect financier du festival, son directeur Hassan Metref a salué l'intérêt des différentes institutions de l'Etat à la manifestation en apportant leur contribution, notamment l'Assemblée populaire de wilaya, les directions de la culture et de



la jeunesse et des sports sans manquer de rendre hommage aux donateurs ainsi qu'aux habitants du village Tiferdoud qui ont apporté l'aide nécessaire pour réunir les conditions au bon déroulement du festival. Metref a précisé qu'en plus de la mobilisation des structures de jeunesse implantées dans la région pour accueillir les participants, une quinzaine de maisons ont été rénovées et aménagées pour la circonstance. Pour Mbarak Menad, membre du comité d'organisation du festival, la solidarité a été le facteur déterminant dans la préparation de cet événement comme à chacune de ses éditions. Dans le même silla-

ge, Metref a déclaré que de nombreux animateurs de la 15^e édition se sont pris en charge pour leur déplacement pour mettre en avant l'esprit de solidarité dans l'organisation de la manifestation même s'il reconnaît qu'il est grand temps que le festival s'autofinance pour qu'il ne soit plus dépendant d'autres sources de financement. La question préoccupe même les organisateurs attachés à la pérennité du festival. Enfin, il est à noter que la 15^e édition du festival raconte-arts sous le thème «Tizi n laryah» (Les vents hurlants), attend la participation de pas moins de 420 artistes de différents domaines.

H. M.